

Cadre Appel à Projets de la FR Agorantic

« *Données et Open Data* »

Année 2023

Calendrier

27 octobre 2022	Lancement de l'appel à projet
3 janvier 2023	Date limite pour l'envoi des projets
31 janvier 2023	Validation en CS
1er février 2023	Annonce des projets financés

Soumission des projets

Vos projets devront être envoyés à l'adresse suivante : agorantic@univ-avignon.fr

Ils seront transmis au format PDF et titrés : **ACRONYME-AAP-Données-Agorantic-2023.pdf**

Contexte

L'ouverture des données publiques est devenue une obligation pour toutes les collectivités locales depuis l'adoption de la loi pour une République Numérique (loi du 7 octobre 2016). Pour les organismes publics, ouvrir davantage leurs données doit se traduire par des réutilisations plus fréquentes et plus larges. Différents niveaux d'ouverture sont constatés, du simple dépôt des données brutes sur un espace partagé à la mise en place de normes qui aident à augmenter l'utilité de l'open data.

Comme levier de sa politique scientifique, la FR Agorantic met en place, sur la dotation d'Avignon Université et CNRS, un appel à projets fléché sur la question des données et de l'open data.

Objectifs

- valoriser les résultats et méthodologies de recherche en développant l'ouverture des données et/ou des codes sources logiciels pour permettre leur réutilisation par les chercheurs de la FR, d'autres chercheurs et les professionnels concernés.
- Consolider les bases de données existantes (nettoyage, structuration, interopérabilité, ouverture, documentation et accessibilité), les logiciels et en assurer la maintenance.
- Travailler sur la question de la qualité des données en tant que condition d'un OpenData efficient : qualité (fiabilité / homogénéité) des données au départ (modalités de recueil, et de structuration, refus ou obstruction des sources, etc.) ; homogénéité des contenus ; exhaustivité de l'information ; accessibilité et exploitabilité ; modes de gouvernance pour la production et la diffusion ; maintenance.
- Comparer, d'actualiser et de croiser des sources de données différentes traitant d'un même objet.
- Développer une approche critique et une réflexion épistémologique sur la donnée, en tant que ressource pour la recherche

Éligibilité

Le porteur principal du projet doit être rattaché à un laboratoire membre de l'Agorantic.

Le projet doit associer au moins **2 laboratoires** couvrant **des champs disciplinaires différents** (dont l'un au moins est membre de la FR).

Dépenses éligibles (fonctionnement) : prise en charge de prestations, vacances, rémunérations de contractuels, gratification de stagiaires, missions et achat de logiciels et de petits matériels, réunions.

Dépenses non éligibles : investissement/équipement (supérieur à 600€), documentation, organisation de journées d'études (fait l'objet d'un appel à projet dédié)

NB : si la thématique a été déjà financée par le précédent appel à projet : présenter les évolutions du projet et justifier la nouvelle demande

Montant maximum alloué : 8 000 €

Important : Les sommes attribuées feront l'objet d'un transfert au laboratoire AU porteur principal du projet (à indiquer) et devront impérativement être **dépensées avant le 15 décembre 2023**.

Critères d'évaluation

- la **qualité scientifique** et la clarté du projet (problématique, méthodologie, résultats attendus ...).
- la prise en compte des **objectifs** de l'appel à projet
- la dimension **interdisciplinaire** (au minimum 2 laboratoires de disciplines différentes dont un membre de la FR Agorantic doivent être associés) ;
- les éventuels **partenariats** et les formes de **valorisation** envisagées
- l'adéquation des moyens demandés avec la réalisation du projet

Structure du document attendu (maximum 5 pages au format pdf)

Éléments de présentation (Acronyme et titre du projet, nom des porteurs, laboratoire(s) associé(s).

Résumé du projet (max 1000 caractères)

1. Contexte, positionnement et objectifs
2. Questionnement scientifique en rapport avec l'intitulé de l'appel
3. Méthodologie
4. Résultats attendus et caractère innovant de la recherche
5. Dimension interdisciplinaire (champs disciplinaires associés) et cohérence par rapport à la thématique « Culture, Patrimoines, Sociétés Numériques »
6. Partenariats extérieurs envisagés
7. Valorisation (si prévue) : déclaration d'invention permettant de valoriser un savoir-faire, une base de données ou un logiciel
8. Budget prévisionnel (dont financements complémentaires le cas échéant)

Les porteurs de projets financés devront fournir un bref rapport et présenter leurs résultats au plus tard au début de l'année 2024 (journées hors les murs, séminaire, symposium).

Pour tout complément d'information - contact : agorantic@univ-avignon.fr